Introduction au droit européen (institutionnel)

ECTS : 2

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Ce cours constitue une première introduction au droit de l'Union européenne il abordera les grandes étapes de la construction européenne depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'à nos jours. Son objectif est de permettre aux étudiantes et aux étudiants de différencier le Conseil de l'Europe de l'Union européenne tout en approfondissant le cadre institutionnel de l'Union européenne et en évoquant l'enjeu actuel de l'unité dans la diversité de l'intégration européenne.

Compétences à acquérir :

- Différencier le Conseil de l'Europe et l'Union européenne
- Connaître le fonctionnement de leurs principales institutions
- Connaître les principales réalisations du Conseil de l'Europe.

Coefficient : 0.75

Document susceptible de mise à jour - 04/11/2026
Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16